



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 31 août 2026

### La reprise de l'activité est rattrapée au 2<sup>e</sup> trimestre par la crise au Moyen-Orient

L'IEDOM publie les **Tendances conjoncturelles relatives au 2<sup>e</sup> trimestre 2026**. L'indicateur du climat des affaires (ICA) diminue de 3,6 points pour atteindre 100,1, son niveau de long terme.

La **forte hausse des prix du carburant** depuis le mois d'avril (+22,2 % en glissement annuel à fin juin) fait se redresser l'inflation qui atteint +1,5 % à fin juin en glissement annuel après +0,0 % à fin mars. Elle conduit une majorité d'entreprises à réviser les prix de vente à la hausse et entraîne un ralentissement des déplacements de la population.

Les **conditions sur le marché du travail se dégradent légèrement**. Après trois trimestres consécutifs de baisse, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) repart à la hausse, avec une progression de 1,6 % sur trois mois. Le nombre de personnes de catégorie A (sans activité) croît de 1,4 % sur le trimestre. Ce rebond s'observe également à l'échelle nationale.

Selon les professionnels du **commerce, l'activité se dégrade sensiblement** au 2<sup>e</sup> trimestre et les perspectives pour le trimestre à venir restent baissières. Les commerçants notent une baisse de fréquentation. Les versements de billets à l'IEDOM diminuent de 2,5 % sur un an, traduisant un ralentissement des transactions en espèce. Les immatriculations de véhicules particulier neufs progressent quant à elles par rapport à la même période l'an passé (+1,2 % en glissement annuel), après un premier trimestre faible.

Alors que l'**activité se replie dans une majorité de secteurs**, les secteurs du tourisme et des services voient leur volume d'affaires augmenter. Le secteur du tourisme bénéficie d'un trafic aérien dynamique (+1,3 % en variation trimestrielle, donnée CVS-CJO). Le secteur des services est résilient : ses entreprises sont les plus nombreuses à déclarer que la crise n'a eu aucun impact sur leur activité.

Pour lire la publication : <https://www.iedom.fr/Tendances-conjoncturelles-au-2e-trimestre-2026>

---

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Contact presse : N. GOBALRAJA - tél : 02 62 90 71 19, [nicolas.gobalraja@iedom.fr](mailto:nicolas.gobalraja@iedom.fr)